

Séminaire OREF Casse-têtes de procédure

6 juin 2023

Hôtel Royal-Savoy - Lausanne

Format présentiel uniquement

www.oref.ch

But et conception du séminaire

Le séminaire de printemps de l'OREF 2023 est centré sur les problèmes qui peuvent jalonner la relation entre les autorités fiscales et le contribuable, qu'il soit personne physique ou morale. Il vise à mettre l'accent sur le volet pratique des contrôles tant au niveau des impôts directs qu'en matière de TVA, d'impôt anticipé et de droit de timbre. Un éclairage illustré par des cas pratiques sera également donné sur les nouvelles règles sur l'assujettissement fiscal des frontaliers français télétravaillant.

Ce séminaire s'adresse à des personnes au bénéfice de très bonnes connaissances des problématiques fiscales aussi bien théoriques que pratiques.

Les thèmes traités sont présentés par des spécialistes qualifiés au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine fiscal ; les conférenciers mettront toute leur expérience et leurs connaissances au profit des participants, dans un souci de formation continue des praticiens du droit fiscal.

Responsable du séminaire

Jean-Marie Hainaut

Informations administratives

Participation

Seules les inscriptions pour **toute la durée** du séminaire seront prises en considération. La participation partielle, limitée à certains sujets, n'est pas admise. L'inscription est en revanche **transmissible**.

Délai d'inscription

Le délai d'inscription expire le **25 mai 2023**. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception des paiements. Il est dès lors recommandé de s'inscrire rapidement.

Les inscriptions se font sur le site de l'OREF : www.oref.ch sous séminaires.

Finance d'inscription

La finance d'inscription au séminaire est fixée comme suit :

- **CHF 600.-** par participant (**CHF 660** pour les non-membres OREF);

Ce prix inclut la remise de la documentation ainsi que le repas de midi.

Comment s'inscrire

Il vous suffit de vous connecter sur le site internet de l'OREF pour accéder à la page d'inscription aux séminaires : info@oref.ch

- Activités
- Séminaires

Une confirmation de l'inscription sera envoyée par courriel à réception du paiement.

Lieu du séminaire

Le séminaire se tiendra à l'hôtel Royal-Savoy ; Avenue d'Ouchy 40 - 1006 Lausanne.

Accès aisé en train ou en voiture.

Renseignements

info@oref.ch

Nous vous remercions par avance de votre participation et nous réjouissons de vous retrouver le mardi 6 juin 2023.

Séminaire OREF – Contribuable et administration fiscale : casse-têtes de procédure

6 juin 2023

Hôtel Royal-Savoy, Lausanne

www.oref.ch

| | |
|----------------|--|
| 08h30 – 08h55 | Accueil |
| 08h55 – 09h00 | Introduction Jean-Marie Hainaut, expert fiscal diplômé, titulaire du brevet d’avocat, EY SA, Genève |
| 09h00 – 09h45 | Obligations fiscales et télétravail : les nouvelles règles applicables aux frontaliers français Radmilla Del Pozzo, associée, EY SA Genève; Maud Guilleminot, directrice-adjointe de la perception, Administration fiscale genevoise |
| 09 h45 – 10h30 | Droit pénal administratif : aspects pratiques choisis Frédéric Epitoux, avocat, expert fiscal diplômé, LL.M., Bourgeois Avocats SA |
| 10h30 – 11h00 | Pause |
| 11h00 – 11h30 | FLASH – Dénonciation spontanée non punissable : aspects pratiques (impact de l’EAR – situations intra-couples, en particulier en cas de décès d’un des époux) |
| 11h30 – 12h15 | Participation aux infractions fiscales : complicité et instigation – la situation des mandataires et des proches Julien Witzig, avocat, expert fiscal diplômé, CMS |
| 12h30 – 14h00 | Déjeuner |
| 14h00 – 14h45 | Procédure de contrôle : aspects pratiques d’une bonne gestion de la procédure Sandra Piscitelli, experte fiscale diplômée, EY SA Genève |
| 14h45 – 15h30 | Contrôles et procédure en matière de TVA Isabelle Homberger Gut, experte fiscale diplômée, licenciée en droit, Fondatrice et Directrice de la société Homberger TVA Sàrl |

- 15h30 – 16h00 Pause
- 16h00 – 16h45 **Procédure amiable : Evolutions pratiques suite à l'entrée en vigueur de la LECF**
- Rebecca Dorasamy, avocate, experte fiscale diplômée, LL.M., Lenz & Staehelin;
Natassia Burkhalter-Martinez, docteure en droit, LL.M., Cheffe de team Prix de transfert, Administration fédérale des contributions, Berne
- 16h45 – 17h00 **Discussion et clôture du séminaire**

Conférenciers et intervenants

- Jean-Marie Hainaut, expert fiscal diplômé, titulaire du brevet d'avocat, EY SA, Genève
- Radmilla Del Pozzo, associée, EY SA Genève
- Maud Guillemot, directrice- adjointe de la perception, Administration fiscale genevoise
- Frédéric Epitoux, avocat, expert fiscal diplômé, LL.M., Bourgeois Avocats SA
- Julien Witzig, avocat, expert fiscal diplômé, CMS
- Sandra Piscitelli, experte fiscale diplômée, EY SA Genève
- Isabelle Homberger Gut, experte fiscale diplômée, licenciée en droit, Fondatrice et Directrice de la société Homberger TVA Sàrl
- Rebecca Dorasamy, avocate, experte fiscale diplômée, LL.M., Lenz & Staehelin
- Natassia Burkhalter-Martinez, docteure en droit, LL.M., Cheffe de team Prix de transfert, Administration fédérale des contributions, Berne